

Communiqué de presse

Plan de relance TEE : la Banque des Territoires s'associe avec l'ADEME pour accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités locales en Occitanie



Paris, le 18 novembre 2020

L'Agence de la Transition écologique (ADEME) et la Banque des Territoires ont signé une convention de partenariat, visant d'une part, à accompagner une cinquantaine de collectivités, situées dans trois régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Normandie), dans la réalisation de leurs schémas directeurs immobiliers énergétiques (SDIE), sous forme d'expérimentation, et d'autre part, à réaliser une étude nationale sur la sociologie de la décision dans le domaine de la rénovation énergétique du patrimoine des collectivités locales.

La transition écologique et énergétique est l'un des axes prioritaires du plan de relance de la Banque des Territoires, et l'ADEME est un établissement public engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Elles accompagneront, toutes deux, une cinquantaine de collectivités dans la réalisation de leurs **schémas directeurs immobiliers et énergétiques (SDIE)**. Il s'agit d'une expérimentation sur trois régions (AURA, Occitanie et Normandie). L'objectif est de permettre le « passage à l'action » des collectivités en matière de rénovation énergétique de leur parc immobilier. Dans cette optique, l'ADEME et la Banque des Territoires co-financeront les études et conceptions des SDIE de chacune des 3 régions.

En Occitanie, ce sont 41 dossiers reçus dans le cadre de l'appel à candidatures publié le 8 juillet 2020 par l'ADEME et la Banque des Territoires, en partenariat avec la Région Occitanie. Visant à identifier des collectivités territoriales de la région, volontaires pour mettre en œuvre un schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE) de leur patrimoine immobilier, cet appel à candidatures a pour objectif de permettre la sélection et l'accompagnement en Occitanie d'une vingtaine de lauréats.

Afin de prendre en compte la diversité des collectivités (spécialement entre villes et intercommunalités), mais aussi des situations géographiques très contrastées en région (ville-centre, périurbaine ou rurale, littoral, montagne...activité touristique...), deux catégories de collectivités ont été ciblées en Occitanie, les communes de 5 000 à 50 000 habitants et les EPCI de moins de 120 000 habitants.

Concernant l'**étude nationale**, l'ADEME et la Banque des Territoires ont constaté, lors de travaux antérieurs sur la rénovation énergétique (principalement dans le secteur du logement), que les apports de la sociologie sont majeurs pour mieux comprendre le passage à l'action et activer les leviers. Ces travaux ont permis en particulier de montrer que l'existence de dispositifs financiers n'était pas toujours suffisante pour enclencher des décisions de travaux de rénovation. Et à ce jour, il n'existe pas de travaux de recherche identifiés ou structurés concernant les modalités de décision et de déclenchement de la rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités. Afin d'éclairer cet aspect, l'ADEME et la Banque des Territoires ont confié

à un groupement de 3 sociologues et de 2 experts des collectivités locales, coordonné par Gaëtan Brisepierre, sociologue spécialisé dans la transition écologique et énergétique du bâtiment, la réalisation d'une étude nationale relative à la sociologie de la décision des collectivités dans le domaine de la rénovation énergétique d'une durée de 14 mois. La FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) est également associée au pilotage de l'étude.

A propos de l'ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr | [@ademe](https://twitter.com/ademe)

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BankeDesTerr)

Contacts presse :

ADEME

ademepresse@havas.com - 01 58 47 81 28

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Vallée : celine.vallee@caissedesdepots.fr – 06 07 17 23 21

 [@BdT_Occitanie](https://twitter.com/BdT_Occitanie)